## APPELS À PROJETS 2024-2025 Présences d'artistes

## > OBJECTIFS

- Favoriser et permettre des temps et des espaces de rencontre entre amateurs et professionnels par l'accueil d'artistes en résidence.
- Enrichir le travail pédagogique de l'apprentissage instrumental, vocal, chorégraphique, théâtral et circassien, par des expériences partagées avec des artistes professionnels.

## > REQUIS

- Dossier présentant le projet :
- > Intention pédagogique.
- > Artistes invités et motivation du choix.
- > Public concerné.
- > Format de la résidence (durée, calendrier...).
- > Format de restitution (l'originalité de la forme de la restitution sera bienvenue. Elle ne devra pas nécessairement passer par une forme « spectaculaire »...).
- > Budget spécifique de l'opération :

Les artistes devront être rémunérés\* et l'accueil sur les temps de résidence, pris en charge.

Une participation spécifique de la collectivité d'implantation de l'établissement est souhaitée.

## > MODALITÉS

- Lancement de l'appel à projet au 30 novembre 20
- Date limite de dépôt des dossiers auprès du conseil départemental :30 mar • Décision de la commission au 30 avril 2024.
- mars 2025 Passage en commission permanente de juin 2024.
- Un bilan de l'action devra être transmis au conseil départemental au plus tard 3 mois après la fin de l'action.